

**ENSEMBLE POUR
VOS CONDITIONS DE TRAVAIL
ET DE RETRAITE**

**13^{ème} Assemblée générale 2025
de la section APC Lausanne-EPFL**

Jeudi 1^{er} mai 2025, **11h30 | EPFL, salle AAC 1 08**

Procès-verbal

APC-EPFL
p.a. Jacqueline Morard, Co-Présidente
EPFL SB-ISIC-LCOM
BCH 2401 (Bâtiment de chimie UNIL)
CH-1015 Lausanne

email : apc@epfl.ch

Web : <http://apc.epfl.ch>

Webmail hébergé par alphosting.ch : conseil@apc-epfl.ch

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l' APC Lausanne-EPFL

du 1 mai 2025 à l'EPFL, salle AAC 1 08 de 11h30 à 13h00.

Sont présent•e•s:

Comité APC Lausanne-EPFL:

Jacqueline Morard	: Co-Présidente
Véronique Bujard	: Responsable logistique
Marcia Gouffon	: Caissière
Beat Andres	: Caissier
Stéphane Burri	: Membre du Comité
Pierre Etienne	: Secrétariat et Communication

Représentants de l'APC:

Jérôme Hayoz	: Secrétaire général de l'APC - PVB
Mélanie Glayre	: Responsable communication et campagnes et Secrétaire syndicale
Virginie Jaquet	: Projets de développement et communication

Absent:

Alain Favre	: Co-Président
-------------	----------------

28 personnes membres et non membres sont présentes dans la salle.

Ordre du jour

1. Accueil	p. 5
2. Approbation de l'ordre du jour	p. 5
3. Elections des Scrutateurs·rices	p. 5
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024	p. 5
5. Rapports des Co-Président·e-s	p. 6
6. Évolution des membres	p. 10
7. Finances 2024 et budget 2025	p. 11
Rapport des vérificateurs	p. 12
8. Élection des vérificateurs·rices des comptes	p. 14
9. Les actualités EPFL	p. 14
a. Commission du Personnel (<i>CoPe</i>) et association du CAT	p. 14
b. Primes et nouveau règlement sur les parkings au sein de l'EPFL	p. 14
10. Les actualités administration fédérale – Lausanne	p. 15
a. Jubilé Tribunal fédéral – 150 ans; antennes	p. 15
b. ISDC	p. 15
11. Les actualités de l'APC	p. 16
Tour d'horizon avec Jérôme Hayoz, secrétaire général de l'APC et Mélanie Glayre, secrétaire d'association de l'APC	
12. Jubilaires	p. 19
13. Propositions individuelles et divers	p. 20

1. Accueil

La Co-Présidente ouvre la séance à 11h38 et remercie l'Assemblée d'y assister en lui souhaitant la cordiale bienvenue.

La Co-Présidente constate que l'Assemblée Générale a été régulièrement convoquée dans les règles par e-mails, lettres, site Web et ouvre la séance.

Alain Favre Co-Président est excusé.

Elle présente quelques invités qu'elle remercie de s'être joints à nous:

Jérôme Hayoz : Secrétaire général de l'APC - PVB
Mélanie Glayre : Responsable communication et campagnes
Virginie Jaquet : Projets de développement et communication

2. Approbation de l'ordre du jour

La Co-Présidente propose à l'Assemblée de prendre connaissance de l'ordre du jour et s'enquiert des propositions de modifications sur ce dernier. Personne ne se manifeste.

L'ordre du jour est donc accepté à l'unanimité.

3. Elections des scrutateurs

La Co-Présidente indique qu'il n'est pas nécessaire de faire une élection des scrutateurs.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024

Ce dernier est disponible sur notre site Internet. Une copie papier est proposée, si des personnes souhaitent le consulter. La Co-Présidente demande s'il a été lu et si il y a des commentaires?

Il n'y a aucune demande de modification ou de lecture.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

5. Rapports des Co-Président.e.s

Beat lit le rapport d'Alain Favre

Chère Secrétaire syndicale, chère Co-Présidente, chers Membres, chers Invités.

J'ai un très grand contentement de tenir cette co-présidence de la section APC Lausanne-EPFL avec Jacqueline, en étroite collaboration avec notre nouvelle secrétaire syndicale Mélanie Glayre et les autres sections romandes, ceci pour la bonne gestion de notre nouvelle section "APC Lausanne-EPFL".

Comme d'habitude, je privilège toujours les actions rapides basées sur les dossiers à traiter et j'en profite aussi pour remercier mon camarade de Lausanne du comité Beat Andres. Un 2ème axe à privilégier est la connaissance de l'organisation et instances qui compose l'EPFL, ce qui n'est pas une mince affaire...

Pour le bilan des années écoulées 2024-2025, il est toujours positif quant au rythme des activités dans le traitement des affaires larges de la section, par exemple:

- Suivi des tâches et événement au sein du Comité de la section Lausanne-EPFL
- Visite d'antennes à Lausanne, par exemple au service civil, à l'ISDC et au TF
- Suivi des actions du comité directeur à Berne
- Collaboration avec notre secrétaire syndical romand Luc Python qui est parti à la retraite au 31.12.2024, et donc collaboration avec Mélanie Glayre dès le 1.1.2025
- Participation à Berne à l'Assemblée des Présidents de juin 2024
- Participation à l'Assemblée des délégués de novembre 2024

Ce qui peut être amélioré :

- Mise en place des actions de recrutement et leur suivi
- Continuation et reprise des visites des entités composants la section de Lausanne, par exemples, Ministère public de la Confédération (MPC), Service civil (ZiVi) -en cours-, Police fédérale (FedPol) et le nouvel Office fédéral des gardes-frontières (OFDF) et l'Office fédéral du personnel (OFPER) pour la consultation sociale.

Quelques points noirs durant l'année écoulée sont aussi à mentionner :

- La non-compensation du renchérissement pour les retraités depuis 2004
- La non-compensation complète du renchérissement 2024
- La fin des contacts de collaboration entre l'APC et l'USS – Union Syndicale Suisse
- La course des sections romandes qui n'a pas pu avoir lieu (elle aura lieu en principe le 6 ou 27 septembre 2025)

Mais aussi quelques bonnes nouvelles durant l'année écoulée 2024 sont aussi à mentionner comme :

- La nouvelle collaboration efficace avec notre secrétaire syndicale romande Mélanie Glayre au 1er janvier 2025
- La fusion des 2 sections de l'APC EPFL et l'APC Lausanne au 1er trimestre 2024 et la bonne entente au sein du nouveau Comité
- La compensation partielle du renchérissement 2024 de 1%

Ainsi, comme d'habitude, je peux imaginer une nouvelle année de travail 2025-2026 avec tout plein d'énergie positive pour pouvoir relever les défis à venir, notamment la nouvelle organisation de l'APC suisse.

Également, les défis sont les suivants:

- Action de recrutement dans les antennes de la section à reprendre
- Nouvelle rencontre avec le secrétaire général du TF
- Action(s) dans le cadre de la grève féminine de juin 2025 ?
- Participation aux manifestations organisées par les organisations syndicales.
- Participation à la sortie automnale des sections romandes en automne 2025 à la cuivrerie du Cerdon
- Suite des visites des antennes qui composent la section de l'APC Lausanne-EPFL
- Participation à la Conférence des présidents de juin 2025
- Participation à l'Assemblée des délégués de novembre 2025

Chers Participant-es, chers Membres de l'APC, chers Invité-es, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne suite d'Assemblée générale.

Pour le comité de l'APC section Lausanne-EPFL, Alain Favre, co-président, le 15 avril 2025.

Jacqueline lit son rapport:

Tout comme Alain, j'ai encore passé une année très intéressante avec plein d'échanges constructifs, entre les séances avec les RH, les responsables de service, les comités, nos camarades d'autres sections, échanges avec l'Assemblée d'Ecole et d'ELSA, etc ...

Nous étions également sollicités à plusieurs reprises pour des conseils et accompagnements. Malheureusement ces cas sont toujours et encore en augmentation et nous ne pouvons plus conseiller de personnes qui ne sont membre la surcharge étant énorme. Parlez-en autour de vous.

J'ai aussi rencontré les membres du groupe ERFA. Il s'agit des représentants des commissions du personnel du domaine des EPF. Je fais partie de ce groupe parce que nous n'avons pas encore de commission du personnel à l'EPFL. Par ailleurs, à notre demande la direction a approuvé la création de cette dernière et est en train d'élaborer les modalités.

Avec Luc Python et Mélanie Glayre nous avons eu l'occasion de participer aux séances avec le Vice-Président VPO, Matthias Gäumann et la Directrice RH ad-intérim, Marianne Wannier.

Sinon j'ai participé :

- aux séances de la commission du domaine des EPF
- l'Assemblée des Délégués APC
- le Comité s'est également réuni à plusieurs reprises et a eu des échanges téléphoniques et par mail

Les prises de positions nous ont également donné du travail.

D'autre part, le Comité a été présent à Vivapoly avec un stand. Cette année Vivapoly aura lieu le 22 juin. Venez nous trouver à notre stand. Le verre de l'amitié vous y attend.

Malheureusement, la sortie des sections Romandes, n'a pas eu lieu en 2024 et cette année elle est prévue pour le 6 septembre et nous amènera à la cuivrierie de Cerdon (F).

Pas de questions ou remarques.

Mélanie nous indique que l'on a plus la capacité de prendre en charge les nouveaux cas, car on est submergé! Il est rappelé que pour les nouveaux cas, il faut avoir 6 mois de cotisation. En fonction des ressources, voir si cela sont des cas simples ou compliqués.

Il y a une question dans la salle:

Un intervenant nous dit que si on fait appel à la personne de confiance, on doit signer que l'on ne doit pas parler de son cas et de ne rien dire de ce qui est parlé avec la personne de confiance.

Comité:

Merci à Véronique de sa présence à nos coté dans le comité depuis la fin 2011. Elle nous quitte pour cause de retraite 😊 Nous avons besoin de relève: il suffit de s'adresser à nous!

Le but est d'avoir des personnes par unité, antennes ou géographiquement. Le but est d'avoir des personnes de contact.

6. Évolution des membres

Section	Actifs	Retraités	31.12.2024	Différence	01.01.2024
Lausanne - EPFL	209	100	310	1	309

Comme l'on peut constater, nous avons gagné un membre. Les variations sont dues souvent à des départs de l'EPFL.

La Co-Présidente demande s'il y a des questions?

Pas de question.

7. Finances 2024 et budget 2025

La comptabilité 2024 est à votre disposition auprès de notre caissière, Marcia Gouffon et présente le rapport des comptes; il est également disponible sur notre site Internet.

Finances 2024

Rentrées 2024 : **3'517 CHF** Sorties 2024 : **5'038 CHF**

Fortune au 31.12.2024 : **15'404 CHF**

Versement des cotisations : **3'517 CHF**
(Base versée par l'APC de CHF 400 / année + 329 membres à 1 CHF par membre et par mois, estimation)

Frais de CCP et serveur Web : **145 CHF**

Frais de représentation et publicité : **4'311 CHF**

Marcia nous indique que dans les frais de section:

- Payer le support des chèques REKA
- Le cadeau de Luc Python
- Le sitting (banderoles au Rolex, ...)
- Fusion entre la section de l'EPFL et de Lausanne

Monsieur Karim Collomb lit le rapport des Réviseurs.

En ce qui concerne le contrôle des comptes annuels de 2024, les vérificateurs des comptes, madame Ana Silva et Monsieur Karim Collomb, attestent leur bonne tenue et leur régularité.



Stärker zusammen – das Personal des Bundes und seiner Betriebe
Plus forts ensemble – le personnel de la Confédération et ses entreprises
Più forti uniti – il personale della Confederazione e le sue aziende

Comptes annuels 2024 de l'APC EPFL

Rapport des réviseurs des comptes

Selon les statuts de l'association, les soussignés ont procédé au contrôle des comptes annuels et du bilan de l'APC EPFL pour l'an 2024.

Les réviseurs attestent de la bonne tenue et de la régularité de la comptabilité. Les écritures concordent avec les pièces comptables.

Pour l'exercice 2024, les comptes de l'association font ressortir des recettes de CHF 3'517.00 et des dépenses de CHF 5'038.41.

Au 31 décembre 2024, la fortune de l'association s'élève à CHF 15'404.54.

Nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2024 et d'en donner décharge à la caissière.

EPFL, le 30 avril 2025.

Les réviseurs :

Ana Silva

Karim Collomb


.....

.....

Budget 2025

Nous avons budgété des recettes de **CHF 3'000.--** Nous prenons une base de **310 membres** à 1 CHF par mois et par membre, ainsi qu'une contribution de base de notre centrale à hauteur de **CHF 400.--**. Ce nombre de membres est plus bas que la réalité, car nous incluons une marge de manœuvre (temps partiel et retraités).

Recettes (310 membres x CHF 12 + CHF 400) : **CHF 4'120.--**

Rentrées 2025 : **CHF 3'000.--**

Sorties 2025 : **CHF 3'000.--**

Ceci nous donne un résultat positif de **CHF 0.--**

Budget 2025	Entrées	Sorties
Rentrée cotisations	3'000.00	
Frais Assemblée Générale		800.00
Frais publicitaires		500.00
Frais comité, vérificateurs, etc.		1'000.00
Frais postaux		200.00
Divers et imprévus		500.00
Bénéfice		0.00
Totaux	3'000.00	3'000.00

Les dépenses serviront à couvrir les actions prévues (frais d'apéritifs, stands, flyers) et les frais de fonctionnement (participation à l'Assemblée Générale, frais de déplacements, etc.).

La Co-Présidente laisse à l'Assemblée prendre connaissance du budget 2025 et demande s'il y a des questions? Il n'y en a pas.

La Co-Présidente demande à l'Assemblée, si les comptes sont acceptés et si elle est d'accord de donner décharge au caissier ainsi que l'acceptation du budget en levant la carte de vote?

Il n'y a pas eu d'abstention ni d'opposition.

Les comptes 2024 ainsi que le budget 2025 sont acceptés à l'unanimité.

Beat lit le rapport des réviseurs de comptes

La Co-Présidente demande à l'Assemblée, si les comptes sont acceptés et si elle est d'accord de donner décharge au caissier ainsi que l'acceptation du budget en levant la carte de vote?

Il n'y a pas eu d'abstention ni d'opposition.

Les comptes 2024 sont acceptés à l'unanimité.

8. Élection des vérificateurs•rices des comptes

La Co-Présidente explique le principe de fonctionnement et demande qui se propose pour la fonction de vérificateur•rice des comptes? M. Olivier Porchet se propose. Personne d'autre ne se propose.
Selon les statuts, nous allons faire un tournus.

Madame Ana Silva Jesus et Monsieur Karim Collomb se proposent pour cette fonction. M. Olivier Porchet se propose comme suppléant.

La Co-Présidente propose donc de bien vouloir élire ou réélire Madame et MM. Silva, Collomb et Porchet par acclamation.

9. Les actualités EPFL

a. Commission du Personnel (CoPe) et association du CAT

La CoPé est en bonne voie et son règlement sera mis en consultation.

b. Primes et nouveau règlement sur les parkings au sein de l'EPFL

Pas de nouvelles, et sous quelle forme.

Les prises de positions n'ont pas été prises en considération.

Actuellement, le prix est de 2.50 CHF par jour et 1.50 CHF par demie journée.
Avec le nouveau tarif, cela passera entre 6 CHF et 6.50 CHF par jour.

On espère revenir en arrière.

Il y a eu une enquête sur la mobilité. Suivant que l'on choisisse voiture ou vélo dans le questionnaire, l'enquête est biaisée.

10. Les actualités administration fédérale – Lausanne

a. Jubilé Tribunal fédéral – 150 ans ; antennes

1) Festivité 150 ans Tribunal fédéral:

Le Tribunal fédéral fêtera ses 150 ans d'existence en 2025, après avoir été fondé en 1875 en tant que tribunal permanent.

Les célébrations comprendront une cérémonie officielle à Lausanne en mai 2025, l'émission d'une pièce commémorative et des journées portes ouvertes à Lausanne et à Lucerne en septembre 2025.

Célébrations et commémorations:

En mai 2025, une cérémonie sera organisée à Lausanne pour célébrer le 150^e anniversaire du Tribunal fédéral.

Pièce commémorative :

Une pièce de 10 francs en édition limitée sera émise pour célébrer cet événement. Elle représentera la figure de Justitia, symbole de la justice.

Les journées portes ouvertes auront lieu le 6 septembre à Lucerne et les 13 et 14 septembre à Lausanne.

Fête du personnel :

Les membres et les collaborateurs du Tribunal fédéral organiseront leur propre fête en juin 2025.

2) Antennes - Tribunal fédéral:

Actuellement, le Tribunal fédéral ne connaît aucun projet important en matière de politique du personnel ni aucun problème majeur.

Depuis l'entrée en fonction du nouveau secrétaire général Nicolas Lüscher (2023), l'échange d'informations avec la représentation du personnel est bon, tout comme les relations entre cette dernière et la direction du Tribunal fédéral.

b. ISDC

L'ISDC a une nouvelle directrice depuis le 1^{er} août de l'année dernière, Madame Nadjma Yassari. Cette dernière divise son temps entre Lausanne et Hambourg, où elle est chercheuse à l'Institut Max-Planck de droit public et international comparé. A noter que le président du Conseil de l'institut a également changé, ce qui est une bonne chose au vu des conflits qu'il existait

entre le dernier et certain·e·s employé·e·s, ce dernier étant responsable d'une partie des problèmes à l'institut.

Après deux entretiens de partenariat social, il a été demandé à l'APC de suivre les travaux en vue d'un possible relancement de la commission du personnel, actuellement inactive en raison de problèmes qui ont entouré sa mise sur pied et d'années de situation tendue. La venue de cette nouvelle directrice, plus ouverte aux questions du personnel, et la volonté de relancer la commission du personnel laisse présager une bonne collaboration pour la suite. A voir si le bon élan peut survivre à un passif avec une empreinte encore forte dans les esprits, et surtout des personnes problématiques encore en poste.

Une réorganisation est en cours de préparation, dont la forme devrait être décidée cet automne.

Mélanie et Alain suivent de près la situation et Mélanie va renforcer les contacts avec la directrice et la cheffe RH, et les membres.

Une présentation de l'APC sur les rôles et devoirs d'une commission du personnel sera réalisée par Mélanie, avec la participation d'Alain et de Jérôme Hayoz début juin à l'ISDC, pour tout le personnel.

Une discussion prend place, et beaucoup de questions sont posées et de commentaires échangés de la part des membres de l'ISDC. Les différentes interventions montrent que la situation n'est pas encore apaisée et qu'un temps et potentiellement des mesures seront nécessaires pour que les employé·e·s de l'ISDC retrouvent confiance dans leur direction.

11. Les actualités de l'APC

[Tour d'horizon avec Jérôme Hayoz, secrétaire général de l'APC et Mélanie Glayre, secrétaire d'association de l'APC](#)

Jérôme Hayoz:

Ce qui nous occupe depuis quelques mois déjà mais surtout depuis janvier sont les mesures d'économie de la Confédération. Malgré des coupes budgétaires constantes ces dernières années et de gros efforts d'économie faits sur le personnel par les unités administratives de la Confédération, le Conseil fédéral a annoncé en octobre 2024 un programme d'allègement budgétaire pour 2026-2028 qui implique des économies à hauteur de 100 millions sur les conditions de travail (vacances, primes, plan cadres Publica, etc.) du personnel fédéral, une réduction du budget dévolu au domaine des EPF et à la recherche.

En plus de ces mesures déjà fortes, le parlement a décidé, le 20 décembre 2024, de couper encore dans le personnel pour 2025 déjà. Grâce au travail intensif de lobbying par le secrétaire général Jérôme Hayoz et notre présidente Barbara Gysi, nous avons réussi à limiter la casse en réduisant drastiquement le montant demandé; néanmoins, ces coupes mettent les unités administratives de l'administration fédérale qui étaient déjà dans une situation difficile dans l'impasse.

Résultat: les prestations sont petit à petit supprimées, ce qui implique des suppressions de postes. Nous l'avons vu dans les médias, pour l'instant l'OFSP et l'OFS sont particulièrement touchés, mais ce ne sont pas les seuls. Dans le programme d'allègement, les primes de fidélité, la 7ème semaine de vacances à partir de 60 ans ou encore les rentes Publica sont concernées. Nous sommes en train de négocier pour tenter de limiter au maximum l'impact sur le personnel.

N'oublions pas qu'à la Confédération comme dans le domaine des EPF, il n'y a pas de convention collective de travail (CCT) et le rôle des associations du personnel est moins fort que dans un partenariat social d'une CCT. Vos conditions de travail sont réglées dans des lois et des ordonnances qui peuvent être modifiées ou supprimées par le conseil fédéral. C'est pour cela que nous passons énormément de temps à entretenir les partenariats sociaux et à faire du lobbying au parlement, pour lequel nous faisons un monitoring des politicien*ne*s, tant sur leur manière de voter que leur soutien pour le personnel.

Le problème principal vient donc du parlement: l'UDC a déclaré la guerre au personnel fédéral lors de sa dernière assemblée générale et ne cesse de déposer des motions et autres interventions parlementaires visant à détériorer les conditions de travail et de retraite du personnel, souvent soutenues par le PLR, le Centre et les Verts'libéraux.

Avant, nous pouvions compter sur le Centre (ancien PDC) pour équilibrer un peu les positions au Conseil national. Depuis quelques années et très fortement depuis 2 ans, le Centre est devenu un parti de droite et vote avec l'UDC. Cela complique notre travail de lobbying.

Nous constatons un réel bashing du personnel fédéral dans les médias, accru depuis la publication de l'étude IWP (institut de recherche sur la politique économique suisse de l'Université de Lucerne dirigé par un économiste proche du PLR) qui calcule une différence de salaire de 11% entre celui de l'administration fédérale et celui du privé, laissant entendre que le personnel fédéral serait "trop" payé. Cette étude est une aberration scientifique, les calculs réalisés comparant les salaires de l'administration fédérale avec les salaires moyens suisses tous secteurs confondus, dont des secteurs à très bas salaires ou des petites entreprises, alors qu'il faut comparer avec des entreprises de tailles comparable.

De plus, le fait que la semaine compte plus d'heures de travail à l'administration fédérale n'a pas non plus été considéré, alors même que cette donnée est élémentaire dans le calcul des salaires. Une autre étude, commandée à PwC par l'Office du personnel en réponse à une motion PLR au Conseil national montre, elle, ce que nous savons depuis longtemps: les salaires de la Confédération sont similaires à ceux du public; les bas salaires sont un petit plus élevés, les salaires moyens sont les mêmes, les hauts salaires sont beaucoup plus bas que dans le privé. Malgré cela, les médias et les politiques continuent à se baser sur l'étude fautive de l'IWP pour justifier leurs attaques.

Je profite pour rappeler que nous sommes en plein travaux sur la révision des statuts de l'APC. Cette révision vise principalement les organes de l'APC; nous allons réduire le nombre de personnes au comité directeur et en faire un organe de direction opérationnelle et créer un nouvel organe, le comité de l'APC, dans lequel seront représentées les sections et les commissions. Le comité de l'APC sera responsable de la direction stratégique de l'APC. On souhaite ainsi mieux intégrer les sections et les commissions aux décisions stratégiques et de politique syndicale et renforcer la base.

Mélanie :

Je reviens sur le programme d'allègement budgétaire. Le domaine des EPF et la recherche sont également concernées; la réduction du budget en plein projet Fit for the future, qui vise à réunir les institutions de recherche sous un toit commun et développer un centre de compétence et de recherche sur la digitalisation, rend la gestion financière difficile et limite les possibilités de développement des mesures salariales.

Au final, les décisions de coupes budgétaires et de mesures d'économie fragilisent de plus en plus le cœur même du service public suisse: le personnel. Les unités administratives atteignent leurs limites alors qu'au parlement, la droite et le Centre atteignent leur but: démanteler le service public.

En effet, compte tenu du bon bouclage des comptes 2024 et de l'amélioration des perspectives financières pour 2025 et 2026, ces coupes sont tout simplement injustifiées, absurdes et ne font qu'affaiblir les prestations de l'administration fédérale et les conditions de travail du personnel fédéral.

L'APC ne lâche rien !

J'en profite pour présenter Virginie Jaquet, nouvelle collaboratrice de l'APC engagée pour le projet de développement. Ce projet, prévu sur 3 ans, vise à développer les structures syndicales de l'APC et soutenir les sections dans le travail de recrutement et les actions et événements.

12. Jubilaires

Jaqueline félicite et remercie tous nos jubilaires. Les personnes qui figurent sur cette liste ont reçu directement leur cadeau par courrier postal par la centrale.

50 ans

Monsieur
Monsieur

Libéré des cotisations

Claude Comina
Jean-Jacques Moreillon

40 ans

Madame

Stylo gravé

Françoise Gilibert

30 ans

Monsieur
Monsieur
Madame
Monsieur

Couteau de poche

Hans Georg Limberger
Beat Andres
Raffaella Leronimo Perroud
Stéphane Burri

20 ans

Madame
Madame
Madame
Monsieur
Monsieur
Madame

Carte cadeau Coop d'une valeur de 20 CHF

Christina Mattsson
Manuelle Mary
Jaqueline Mermoud
Marco Cantoni
Nicolas Chevalley
Suzanne Manné

10 ans

Monsieur
Monsieur
Madame
Madame
Monsieur
Monsieur

Jeton pour caddies

Lorenz Kneubüler
Sébastien Louis
Marie-Claude Gasparini
Pascale Luck Quattrocchi
Steven Miller
Nicolas Hausheer

13. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'a été soumise au Comité.

Jaqueline remercie l'Assemblée pour sa participation.

La séance se termine aux alentours de 13h08. Un apéritif a suivi l'Assemblée.

NB - Ce procès-verbal sera approuvé lors de la prochaine Assemblée Générale. Dès lors, merci de nous faire part de vos remarques éventuelles aussitôt après en avoir pris connaissance.

juillet 2025/pe

